VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE. PAS DE RESERVE.

VENTE EN PARTAGE DE PRODUCTEUR DE BONS REVENUS

BATISSES DOUBLES, SIMPLES ET A DEUX ETAGES,

PREMIER, QUATRIEME ET SIXIEME DISTRICTS.

ACTIONS, COMPTES COURANTS, ETC.

John George Loech et al vs les Mineurs Gertrude Loech et a.—97,115, Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cleore A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 juin 1911 et signé le 26 juin 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C et d'un autre jugement rendu et signé le 13 juillet 1911 par ledit juge, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété foncière et effets mobiliers décrite comme suit, à savoir—

1. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, dans l'Ilet 276, borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rempart, désigné comme lot 2, mesurant 42 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur, situé à 108 pieds de l'encoignure de la rue Rempart. Numéros municipaux 1920-22 rue Washington, étant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté.

2. Un lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District, l'Ilet 276 borné par les rues Washington, Sixième, Dryades et Rempart, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Washington, 200 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Rempart sur une première profondeur de 100 pieds sur le côté vers la rue Dryades, de là une rétricit 8 pieds et à une deuxième profondeur de 100 pieds et à une largeur de 20 pieds dans le fond, composé de 25 pieds du lot 19 et 3 pieds du lot D. Nos municipaux 1916-18 avenue Washington. Etant un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté et sans chambres dans le fond.

3. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le même District et Ilet que la propriété ci-dessus, désigné sur le plan de l'ancienne comme lot 16, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur, numéros municipaux 2841-43 rue Dryades, étant un cottage double ayant 6 chambres de chaque côté.

4. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'Ilet 283, borné par les rues Rempart, Barataria, Sixième et Washington, désigné comme lot 16, mesurant 30 pieds de face à la rue Barataria sur une profondeur de 150 pieds, numéros municipaux 3836-38 rue Barataria, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

5. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District dans l'Ilet 232, borné par les rues Washington, Quatrième, Liberté et Howard désigné comme lot 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes, numéro municipal 2315 rue Washington, étant un cottage simple avec 3 chambres.

6. Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations etc., dans le Quatrième District, dans l'Ilet 314, borné par les rues Quatrième, Troisième Franklin et Liberté, désigné par le No 4, commençant 90 pieds de l'encoignure des rues Franklin et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et quatre lignes. Numéros municipaux 2213-15 rue Quatrième, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

7. Deux lots de terre dans le Quatrième District, dans l'Ilet 435, borné par les rues Première Deuxième, Prieur et Johnson, désignés par les numéros 17 et 18, le lot 17 mesurant 31 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds, 6 pouces; le No 18 mesurant trente pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 125 pieds, 6 pouces, plus ou moins, formant l'encoignure des rues Deuxième et Prieur.

8. Un lot de terre, avec améliorations, etc., dans le Premier District, l'Ilet 509, borné par les rues Peydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné comme lot 17, mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Peydras, 29 pieds 11 pouces et 7 lignes dans le fond, 96 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de lot 16, et 98 pieds sur la ligne du lot 18. Numéros municipaux 2052-54 rue Peydras, étant un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté.

9. Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, l'Ilet 500, borné par les rues Peydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désigné par le No 16 mesurant 30 pieds et 3 pouces de face à la rue Peydras, 30 pieds sur la ligne du fond, 98 pieds sur la ligne du lot 17 et 99 pieds 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé, numéros municipaux 2050 rue Peydras, étant une bâtisse à deux étages ayant environ 12 chambres.

10. Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses, dans le Quatrième District, Ilet 294, borné par les rues Rempart, Washington, Saratoga et Quatrième étant une moitié du lot 8, vers la rue Quatrième, mesurant quinze pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, numéro municipal 2723 rue Sud Rempart, un cottage simple ayant 5 chambres.

11. Un lot ou portion de terre, avec toutes les améliorations, etc., dans le même District et Ilet que le ci-dessus, désigné par les lettres A et B arpenté par George De Armas le 26 octobre 1906, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, et le lot B mesurant 14 pieds de face à la rue Sud Rempart sur 120 pieds de profondeur, numéros municipaux 2725-27-29 rue Sud Rempart.

12. Un lot de terre avec améliorations, dans le Sixième District Ilet No 1—Friburg, borné par les rues Pine, Elm, Lowerline et Magnolia, désigné par le No 20, mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur. Numéros municipaux 1017-19 rue Lowerline, étant un cottage double ayant 4 chambres de chaque côté.

Aussi vingt-et-une actions de la New Orleans Land Co., valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la National Realty Co., Ltd, valeur au pair $10 chacune.

Vingt-cinq actions de la Third District Savings Bank and Trust Co., valeur au pair $10 par action.

Quatre-vingts actions de la Colonial Bank and Trust Company.

Un lot de comptes-courants.

Conditions—Comptant pour les actions et comptes courants. Propriétés foncières: Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, à l'option des acquéreurs, représentée par billet ou billets, portant sept pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et des polices non-expirées d'assurances et de payer pour les notes de vente perdevant E. L. Weil, notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

J. F. C. Waide et Gabriel Fernandez, avocats pour les mineurs.

16 juil—16 23 30 — août 6 13 17

Kernaghan & Cordill Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1546, autrefois l'Ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St Antoine et Annette, originellement désigné comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prescriptions, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1374, autrefois l'Ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur perdevant L. E. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, avocat.

23 juil — 23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple en Bois, élevé de terre.

No 728 Avenue Louisiana.

Succession de William Harvey.

No 97,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 juillet 1911, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Le joli cottage simple en bois, élevé de terre No 728 avenue Louisiana, sur du "comerete" et briques, comprenant galeries, 3 chambres bien tapissées, ayant large chemin sur le côté pour resiaire sur un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Deuchaise, Chippewa et Annonciatines, désigné par le numéro 19, lequel dit lot mesure 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de la vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et payer pour les frais des certificats nécessaires pour passer l'acte de vente de la propriété. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente perdevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dart, Kernan & Dart, avocats.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre, Rue Claiborne, entre Joséphine et Melpomène, Ilet Derbigny.

Dans l'affaire de Rosell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Rensch.

No 97,158 Cour Civile de District, Division A

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 20 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, le vendredi 1 août 1911 à l'enchère publique, MARDI, le 1er août 1911 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, sous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 416, sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Derbigny et Melpomène, et mesurant plus ou moins 139 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur et façade à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle il a une façade de 44 pieds 11 pouces avec une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Joséphine de 281 pieds.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer ce sus et en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1911, et payer pour tous certificats et l'acte de vente perdevant W. F. Brewer, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

CHARLES FOTH, Encanteur,
National Realty Co. Ltd.

Ansley & Ansley, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 1

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

MME MARGARET ROHR, INDIVIDUELLEMENT ET COMME ADMINISTRATRICE VS Mme CATHERINE W. BOWERS.

No 96,645—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 25 JUILLET 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté du 20 juin 1911, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Berlin, Lansel, Milan et Constance, désigné par le numéro deux et mesurant vingt-huit pieds dix pouces et trois lignes de façade rue Berlin sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises à distance du trottoir, contenant cinq chambres, office, galeries, citerne, cuvent, etc., et est désigné par le numéro municipal 765 de la rue Berlin

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit représenté par des billets de l'acquéreur payables à un et deux ans après leur date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie pour leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant payer toutes les certificats, taxes de 1911 et l'acte de vente perdevant George J. Unterainer, notaire en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication entre les mains des encanteurs au moment de l'adjudication.

24 juin—24—juil 2 9 23 25

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 3 août 1911 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de James et Clara Christie No 96,607, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 39, sur un devis par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de face à la place Deaux à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 374 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St Bernard 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 40 sur ledit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres et une house, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente perdevant Meyer S. Dreyfus, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. Mills, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Substantiel en Bois à un Etage,

Nos 1926-1928 rue Villeré.

Succession de Oscar Estopinal et de Philomène Sells, son épouse.

No 97,483 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 6 juillet 1911 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double substantiel en bois à un étage, Nos 1926-1928 rue Villeré, contenant 4 chambres, cabinet, cuisine, hangar, etc., sur un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Urquhart, Tours et Bourbon, désigné comme lot No 14 de l'Ilet 509 sur le rôle d'assessement de la Paroisse d'Orléans et par le lettre B sur un plan de D. Hémécourt, le 11 décembre 1850 déposé en l'étude de A. Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 45 pieds 7 pouces de face à la rue Villeré sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, dans un voisinage bien peuplé ayant un bon service de chars, loué au taux de $144 par an.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente et tous certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur et devant être passé perdevant Robert Legier, notaire.

Legier & Giles en, avocats

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

Nos 1232-1234 RUE BURDETTE.

Succession de Mme Mary Woodson.

No 97,243—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 17 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1911 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le joli cottage en bois double à un étage, Nos 1232-1234 rue Burdette, retiré de la banquette, contenant galerie, 5 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 154, borné par les rues Fern, Burdette, Oak et Plum, ledit lot est désigné par le No 9 et mesure d'après un devis annexé à un acte de vente perdevant Fred Deibel, notaire le 24ième janvier 1871, 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est composé du tout du lot 9, et 20 pieds du fond du lot 11, tel d'après un plan, dressé par W. C. Rogers, en date du 23 septembre 1909, annexé à un acte de vente passé perdevant J. F. Meunier, notaire, le 29 janvier 1910, acquis par Mary Edwards épouse de William Woodson, par jugement de la Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Richard Edwards et son épouse. Enregistré, livre des transferts 229, folio 297. La rue Plum est asphaltée, près des lignes de chars et dans une section qui démontre des améliorations rapides

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente perdevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DONMADIEU, VEUVE DE THEODORE GUIDEY.

No 97,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz retiré du trottoir, ayant un jolis grillage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre K. sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1903 d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille, près des lignes de chars, églises, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente perdevant S. Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

16 juil—16 23 30—août 6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Samuel F. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,644—Division B—Attendu que Mme Melanie Berard, veuve de Samuel F. Smith, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel F. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Cour Schreiber, avocat. 15 juil—15 19 24

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—Division B — No 95,205

Succession de Mme Félicie Ombre veuve de Raphael Beauvais

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dossier No 95,205, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Félicie Ombre veuve de Raphael Beauvais, ledit ordre daté et signé le 17 juillet 1911 et adressé à Joseph L. Onorato Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 24 août 1911 la propriété foncière décrite dans l'inventaire enregistré, ci-après, à savoir

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'Ilet No 39 borné par les rues Constantinople, Marengo, Chestnut et Colisée, désigné comme lots 18 et partie de 17 sur un devis marqué A, annexé à un acte passé pardevant J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869 le lot 18 mesurant 32 pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et partie du lot 17 mesurant dix huit pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ces lots sont contigus et ont la forme de coin des rues Chestnut et Constantinople.

2° Un certain lot de terre dans le même District et Ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B composée des parties des lots 16 et 17, sur un devis de D. E. Seghers le 25 septembre 1895, annexé à un acte pardevant W. R. Kerr, le 18 septembre 1903, commençant cinquante pieds de l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut et mesurant trente pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1911, et les actes de vente, s'il y en a pardevant Philip Gessler Jr notaire aux frais des acquéreurs incluant tous certificats, les acquéreurs devant déposer 10 pour cent (ne portant pas intérêt) au moment de l'adjudication avec

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Merrick, Lewis, Gessler et Sawarts, avocats.

22 juil—23 30—août 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,793—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division B.

Succession de Emiliano Martinez.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire intitulée Succession de Emiliano Martinez, Dossier No 96,793, ledit ordre daté et signé du 10 juillet 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, à midi, JEUDI, le 17 août 1911 la propriété foncière énumérée dans l'inventaire enregistré comme suit:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé s'étendant et étant dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, dans l'Ilet borné par ou compris en les rues Laflite, Claiborne, Jefferson et Carroll et mesurant cinquante pieds de face à la rue Lafitte sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ledit lot commençant à une distance de cent vingt-dix pieds plus ou moins de l'encoignure des rues Claiborne et Lafitte.

2° Deux lots de terre sur le "block" No 5, Nos 3 et 4, dans le Parc Ozone. Ledit lot No 5 est borné par le chemin de Mandeville, les rues Pear et Beach et la ligne de division du Parc Ozone, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Pear sur cinquante pieds de profondeur, plus ou moins.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du montant de leurs enchères toutes les taxes de la propriété dues et exigibles en l'année 1911. Les actes de vente, incluant frais de tous certificats devant être aux frais des acquéreurs pardevant J. M. Quintero, notaire. Un dépôt (ne portant pas d'intérêt) de 20 0/0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juil—16 23 30 - août 6 13 17

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage, sans limite ou réserve. Trois splendides Cottages Doubles qui rapportent des revenus, à l'enchère, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 3 août 1911.

En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme J. E. Fortier et als vs les mineurs Noivil Sotteau et de Nathalie Sotteau, Dossier No 93,668, en Cour ouverte le 20 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 26 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, Jeudi, le 3 août 1911, les propriétés comme suit à savoir:

(1) 162 et 164 rue Pélican. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, (autrefois No 13), borné par les rues Pélican, Delaronde, Bouny et Reveder, désigné par la lettre B, sur devis dressé par Edgar Pilié, voyer, annexé à un partage par Charles T. Genist, notaire, le 1er mars 1905, ledit devis étant daté du 30 janvier 1905, ledit lot mesurant 27' 10" 3" de face à la rue Pélican sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot commençant à une distance de 31' 1" de l'encoignure des rues Pélican et Bouny.

(2) 426 et 428 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alaxis et Eliza, et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1906, annexé à un partage, par devant Charles T. Genist, notaire, daté du 1er mars 1905, et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf, sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 61' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

(3) 438 et 440 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alaxis et Eliza, et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1906, annexé à un partage, par devant Charles T. Genist, notaire, daté du 1er mars 1905, et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf, sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 61' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur et devant être démontré par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de l'année 1911 sur la propriété vendue et les frais des certificats nécessaires, de payer pour le passage de l'acte de vente perdevant ——, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 217 rue Carondelet.

Geo. Montgomery, avocat.

9 juil—9 16 23 30—août 6 10

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées et Vacantes du Sixième District.

Cottage Double, Nos 2639-2641 Place Belmont,

Coin Magnolia

Cottage Double tout Neuf, Nos 2635-2637 Place Belmont,

Connexion Sanitaire

Cottage Simple, coin Magnolia et Hamonie,

Devant être Vendu en Bloc.

Terrain Extra Grand pour Batir rue Magnolia,

Coin de la Place Belmont.

Deux Actions du Stock de la Constructors and Dealers Exchange,

Valeur au Pair de $100.

Succession de John W. Gouondona.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 97,030.

IL sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 10 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau 723 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé du 28 juin 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No un en 361, borné par l'avenue Louisiana, les rues Harmony, Sud Robertson et Magnolia et la Place Belmont, s'étendant à travers dudit ilet de la rue S. Robertson à la rue Magnolia, d'après un devis privé annexé à un acte passé pardevant A. Guilbault, le 10 juillet 1939, la dite portion de terre mesurant (60) pieds de face à la Place Belmont sur une première profondeur et façade à la rue Magnolia de quatre-vingt-douze [92'] pieds deux [2"] pouces et trois [3"] lignes, de là se rétrécissant sur une ligne s'étendant vers la rue Sud Robertson et parallèle à la rue Harmony cinq [5'] pieds, de là sur une deuxième profondeur et façade à la rue Magnolia, de trois [13'] pieds, de la une façade à la rue Harmony de cinquante-cinq [55'] pieds, quatre [4"] pouces et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent huit [108'] pieds, un [1"] pouce et six [6"] lignes, et étant composé du tout des lots Nos 35 et 36 et une petite étendue dans le fond et façade à la rue Harmony, le tout comme il est démontré sur un plan dressé par Frank H. Waddell, M. C., daté du 3 juin 1907 et annexé à un acte passé pardevant A. Guilbault, notaire, le 10 juillet 1909.

Les améliorations comprenant les cottages doubles 2635-2637 et 2639-2641 Place Belmont et cottage simple, coin des rues Magnolia et Harmony.

2. Trois certains lots de terre, bâtisses, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 15, 16 et 17 de cette partie de subdivision "un", bornés par la place Belmont, l'avenue Louisiana, les rues Magnolia et Sud Robertson, sur un plan dressé par Frank H. Waddell, ingénieur civil, daté du 3 juin 1907, une copie photo-gravée de cela est annexée à un acte passé pardevant Fergus Kernan, notaire, le 26 mars 1908, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun quarante-deux [42'] pieds six [6"] pouces et sept [7"] de face à la Place Belmont sur trente-neuf [39'] pieds dix [10"] pouces et quatre [4"] lignes de profondeur entre lignes parallèles, excepté en lot No 15 ayant une profondeur et façade à la rue Magnolia de trente neuf [39'] pieds dix [10"] pouces et six [6"] lignes sur une profondeur de quarante-et-un [41'] pieds deux [2"] pouces et sept [7"] lignes de largeur dans le fond, formant l'encoignure de la Place Belmont et la rue Magnolia.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur et devant